

Vous trouverez ci-dessous la liste des pièces à réunir pour la bonne gestion de votre dossier de succession. Cette liste générale et non exhaustive a pour objet de nous permettre de vous conseiller au mieux dès l'ouverture de la succession. Dans la mesure du possible, ces pièces doivent être apportées dès l'ouverture du dossier.

Si certaines des pièces évoquées ne correspondent pas à votre situation, d'autres n'y figurant pas pourraient vous être demandées ultérieurement.

PIECES D'ETAT-CIVIL (nécessaires pour l'acte de notoriété)

Etat-Civil du défunt

- ☐ Extrait d'acte de décès (en original)
- ☐ Original du livret de famille du défunt
- ☐ Original du livret de famille de la ou les unions précédentes
- ☐ Contrat de mariage du défunt
- ☐ Copie du pacte civil de solidarité (PACS)
- ☐ Acte de changement de régime matrimonial
- ☐ Donation entre époux et/ou testament authentique
- ☐ Jugement de divorce ou de séparation de corps du défunt
- ☐ Jugement de divorce de la ou les unions précédentes
- ☐ Jugement de mise sous tutelle ou curatelle
- ☐ Testament trouvé au domicile

Etat-Civil du conjoint et des héritiers

- ☐ Copie complète du livret de famille
- ☐ Copie des pièces d'identité
- ☐ Copie du contrat de mariage des héritiers et acte de changement de régime matrimonial
- ☐ Fiche de renseignements Héritier (en pièce jointe)
- ☐ Jugement d'adoption
- ☐ Jugement de mise sous tutelle ou curatelle
- ☐ Copie du pacte civil de solidarité (PACS)
- ☐ Pour les héritiers venant en représentation d'une personne prédécédée : toutes pièces relatives à la succession de la personne prédécédée (acte de notoriété notamment), à défaut, nom et adresse du notaire ayant réglé la succession
- ☐ RIB signé et daté des héritiers

PIECES RELATIVES AU PATRIMOINE (nécessaires notamment pour la déclaration de succession)

Donations antérieures

- ☐ Copie des actes de donation et donation-partage reçus par un notaire, à défaut, nom et adresse du ou des notaires ayant reçus ces actes
- ☐ Copie des formulaires de déclaration des dons manuels / dons exceptionnels enregistrés à la recette des impôts

Contrats d'assurance-vie

- ☐ Copie des contrats de souscription, à défaut, tout relevé ou document comportant le nom et numéro des contrats et/ou compagnie d'assurance (du défunt et du conjoint survivant commun en biens)

Biens immobiliers

- ☐ Titres de propriété des biens propres et des biens communs (même ceux détenus en nue-propriété)
- ☐ Règlement de copropriété si vente projetée
- ☐ Adresse du syndic de copropriété (fournir la copie d'un appel de charges)
- ☐ Si un bien est loué : baux en cours, dernière quittance et éventuellement, nom et adresse du gestionnaire

Récompenses

- ☐ Lorsque des transferts se sont produits entre les patrimoines propres des époux et la communauté, il est indispensable de nous en faire part.

Comptes bancaires et valeurs mobilières

- ☐ Banques : adresses et n° de comptes, ou relevés des comptes
- ☐ Assurance-vie et contrats assimilés
- ☐ Coffres fort : coordonnées de l'agence bancaire
- ☐ Nom et coordonnée de tout organisme détenant des fonds ou valeurs, notamment au titre de l'épargne salariale, intéressement ou stock-option, SCPI
- ☐ Montant des espèces au domicile, à l'hôpital ou maison de retraite
- ☐ Montant des bons du Trésor ou des bons anonymes

Sociétés non cotées

- ☐ Copie des statuts
- ☐ Nombre de parts détenus par le défunt
- ☐ Nom et adresse du représentant de la société (gérant, président)
- ☐ Estimation par expert-comptable de la société au jour du décès

Sommes prêtées ou dues par des tiers ou des héritiers

- ☐ Nom et adresse du débiteur
- ☐ Montant dû et cause de la créance

Automobiles, caravanes, bateaux

- ☐ Automobile / moto / camion / tracteur : certificat d'immatriculation
- ☐ Bateau : acte de francisation

Fonds de commerce, fonds artisanaux et libéraux

- ☐ Titre(s) d'acquisition du fonds
- ☐ Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés
- ☐ Dernier bilan
- ☐ Nom et coordonnées de l'expert-comptable
- ☐ Estimation réalisée par l'expert-comptable

Salaires, retraites, pensions, allocations

- ☐ Salaires, retraite, titres et brevets de pension civile ou militaire du défunt et/ou du survivant (titre, relevé, mandat)
- ☐ Copie du dernier bulletin de salaire, à défaut, nom et adresse de l'employeur
- ☐ Copie des relevés de pensions de retraite et complémentaires retraite
- ☐ Assedic ou autres organismes sociaux
- ☐ Caisse d'Assurance Maladie
- ☐ Mutuelle

Ces renseignements sont à fournir même si vous avez déjà informé les organismes du décès (certaines allocations étant récupérables sur succession).

Passif

- ☐ Prêts immobiliers ou à la consommation : contrat de prêt, tableau d'amortissement, nom et adresse de l'organisme prêteur,
- ☐ Cautions : actes de cautionnement, à défaut, nom et adresse du créancier bénéficiant de la garantie
- ☐ Copie facture des frais funéraires
- ☐ Avis d'imposition de l'année en cours (taxe foncière, taxe d'habitation, Impôt sur le revenu, CSG, ISF)
- ☐ Montant des droits dus au titre d'une succession antérieure et non encore réglés ;
- ☐ Indemnité d'occupation due à un co-indivisaire
- ☐ Loyers impayés (nom et coordonnées du bailleur)
- ☐ Montant restant dû à la maison de retraite (nom et coordonnées de celle-ci)
- ☐ Créance des personnels de maison et aides ménagères

N.B. : Il vous appartient de faire les démarches pour le licenciement des salariés à domicile.

- ☐ Charges de copropriété : nom et adresse du syndic
- ☐ Prestation compensatoire due par le défunt
- ☐ Pensions alimentaires dues par le défunt

Réintégration éventuelle à l'actif

- ☐ Avez-vous fait des prélèvements récents sur les comptes du défunt ?